



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 18 (Branche 1.3.2.5. – carillon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études Carillon

Table des matières

Table des matières, introduction et objectifs.....	p. 1
Division inférieure 1 ^{er} cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 ^e cycle – 1 ^{ère} mention.....	p. 5
Division moyenne.....	p. 8

1. Introduction

Le carillon est un instrument composé de cloches en bronze accordées (minimum 23, généralement de 47 à 51) et pouvant être joué au moyen d'un clavier à carillon (le clavier à manche). Sous cette forme, nous connaissons l'instrument depuis environ 500 ans.

Il appartient aux carillonneurs de garder l'histoire du carillon vivante, il est nécessaire de guider correctement les élèves dans l'étude de l'instrument. De nos jours, les carillonneurs jouent en solo et jouent sur des carillons de tous types.

2. Objectifs

Les élèves apprennent la technique de jeu du carillon et l'appliquent à des carillons de taille, de tonalité et de caractère différents. Au programme d'études figure un répertoire varié, alliant des compositions originales pour carillon et des arrangements baroques, classiques et romantiques, ainsi que des compositions contemporaines et des arrangements de genre léger.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Carillon

Division inférieure
1^{er} cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Maîtriser la technique de base du jeu de carillon.
 - jouer une mélodie sur le clavier et jouer une mélodie simple, combinée à un simple jeu de pédale.
2. Attitude corporelle ; l'élève connaît les principes de base suivants pour une posture de relaxation et peut les appliquer dans la pratique :
 - pas de tension inutile sur les muscles qui ne sont pas (ou moins) importants pour le jeu de carillon,
 - utilisation dosée de la force musculaire,
 - relaxation comme réponse automatique à l'effort
3. Jeu manuel ; l'élève connaît les différentes méthodes de jeu: poing à demi fermé et le bout des doigts. Développer les habiletés motrices nécessaires :
 - appuyer déjà sur une touche avant de devoir la jouer (= technique de préparation)
 - jouer une autre note avec la même main
 - jouer alternativement avec la main gauche et la main droite, avec ou sans transfert
 - jouer une note répétée avec la main en alternance
 - jouer 2 notes simultanément avec 2 mains
 - jouer simplement un accord brisé
4. Jeu de pédales ; l'élève joue les pédales avec la pointe du pied et de la cheville et développe les habiletés motrices nécessaires :
 - préparer autant que possible des notes de pédale (= technique de préparation)
 - jeu de pédale très simple et simple en combinaison avec le jeu manuel
5. Dynamique ; l'élève apprend à faire des différentes dynamiques, y compris à travers la technique de préparation
6. Articulation ; l'élève est attentif aux éléments suivants : accents dynamiques et points de repos
7. Motricité rythmique ; développer la motricité nécessaire pour un rythme régulier. L'élève peut jouer 2 notes répétitives alternativement avec les deux mains, à rythme régulier, avec ou sans accord simultané à l'ouverture ou à la fermeture : en deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16^e)
8. Signature temporelle ; rythmique, métrique, tempo : en deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16^e)
9. Musicalité ; deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16^e)
10. Notation ; notes de c1 à c3 (clé de sol) quelques notes de basse de la pédale (clé de sol)
11. Entraînement de l'ouïe, dans la mesure du possible : jouer différents carillons et acquérir de l'expérience avec les différentes transpositions de ces instruments. Prêter attention à la formation du son.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

1. Exercices rythmiques en dehors d'un clavier (par exemple sur table) à déterminer par l'enseignant
2. Deux études ou morceaux de caractère technique (clavier et pédale) à déterminer par l'enseignant dont une au moins du pool d'études

Épreuve publique :

1. Une œuvre imposée à déterminer par l'établissement
2. Une œuvre sur le manuel (sans jeu de pédale) à déterminer par l'enseignant
3. Une œuvre avec une combinaison de jeu manuel simple et jeu de pédale simple à déterminer par l'enseignant

L'épreuve technique est présentée sur un carillon d'étude de l'établissement d'enseignement musical.

L'épreuve publique est présentée sur un carillon d'église/basilique/cathédrale sous forme de concert public.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

W. Créman	Ritmische Studie
J. Haazen	Studie in C
J. Kaiser	Studie in C
J. Kayser	Studie in B
S. Nees	Studie in G
A. Van Oik	Preludium in F

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

R. Barbier	Sonatine
E. De Vos	Petite Elegie
W.A. Mozart/Arr. J. Haazen	Aria of Papageno
I. Pleyel/Arr. J. Haazen	Sonatine in G
P. Rodrigue	Prélude
P. Rodrigue	Prélude en Canon



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Carillon

Division inférieure

2^e cycle

1^{ère} mention

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Jouer des mélodies plus difficiles, avec ou sans simple jeu de pédale, associer le jeu manuel à un jeu de pédale de difficulté moyenne
2. Approfondissement de l'attitude corporelle
3. Jeu manuel : approfondissement de la motricité, utilisation de la double poignée, incitation à rechercher de manière indépendante l'affichage, jouer des arpèges
4. Jeu de pédales : niveau de difficulté moyenne du jeu de la pédale avec des notes de double pédale, incitation à rechercher indépendamment le jeu de pieds
5. Approfondissement de la dynamique et de l'articulation (arcs musicaux, accents agogiques)
6. Motricité rythmique : rythmique régulière, jouer 2 notes répétitives en alternance avec les deux mains en rythme uniforme, avec ou sans accord simultané d'ouverture ou de fermeture (2 fois, avec des accents, longues séquences, incitation au trémolo, avec dynamique dans la séquence)
7. Signature temporelle moins commune, rythmes plus complexes, vitesse de développement, établissement d'un lien entre le tempo et le caractère de la musique à jouer
8. Ornaments: l'étude des trémos (rythmiques: courts/avec et sans accents), différence entre un trémolo et un mordant, appliquer ces ornements dans le style d'une œuvre
9. Musicalité : appliquer intensément la dynamique et l'articulation, l'attention nécessaire pour l'arrivée musicale, initiation à différents styles de musique
10. Approfondissement de la connaissance du carillon et de cloches de différentes ambiances

Examen pour l'obtention de la première mention

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux études ou morceaux de caractère technique (clavier et pédale) à déterminer par l'enseignant
2. Une étude du pool d'études à déterminer par l'enseignant

Épreuve publique :

1. Une œuvre imposée à déterminer par l'établissement
2. Une œuvre avec un jeu manuel difficile (avec ou sans jeu de pédale) à déterminer par l'enseignant
3. Une œuvre dans laquelle l'élève combine le jeu manuel avec un jeu de pédale de difficulté moyenne à déterminer par l'enseignant
4. Une composition originale pour carillon à déterminer par l'enseignant

L'épreuve technique est présentée sur un carillon d'étude de l'établissement d'enseignement musical.

L'épreuve publique est présentée sur un carillon d'église/basilique/cathédrale sous forme de concert public.

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention

W. Créman	Étude no. 1 pour clavier
W. Créman	Étude no. 2 pour manuel – Toccata
W. Créman	Étude no. 3 Réminiscence de J.S. Bach
J. Dont	Étude op. 37 no.14
S. Joris	Ode pour le carillon

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention

P. Froisebise	Berceuse
J. Haydn/Arr. J. Haazen	Sérénade
A. Klens	No War Blues
F. Snyers	Suite naïve miniature op.154
E. De Vos	Sur le Pont
E. De Vos	Solang der Alte Peter – Variations pour Carillon op.84
B. Bartók	Six danses populaires roumaines



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

Carillon

Division moyenne

**Compétences souhaitées en fin de cycle
Programme d'examen
Pool d'études
Répertoire-type**

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

1. Jouer des mélodies difficiles, combinées à un jeu de pédale de difficulté moyenne ; combiner un jeu manuel difficile avec un jeu de pédale difficile
2. Répertoire varié
3. Jeu manuel : détermination indépendante du doigté
4. Jeu de pédale : niveau élevé de difficulté de la pédale, jouant également avec des accords brisés (3 à 4 notes) et une alternance de pieds pour les passages rapides, détermination indépendante du jeu de pied
5. Motricité rythmique : l'élève peut jouer alternativement deux notes répétitives (ou plus) à deux mains, à rythme régulier, avec ou sans accord de début ou de fin simultané :
 - deux fois et trois fois
 - avec des accents
 - longues séquences à rythme et accents fixes (= trémolo rythmique)
 - longues séquences à rythme régulier mais au tempo libre (= trémolo libre)
 - avec dynamique dans les séquences
6. Ornaments : approfondissement des trémolos (trémolos longs avec référence avant et / ou arrière, trémolos libres, notion de trilles à une main), utilisation de notes de passage, élargir la gamme d'ornements pour embellir une mélodie avec style
7. Musicalité : encourager l'interprétation personnelle, bien connaître les différents styles de musique, afficher clairement différentes lignes de mélodie les unes sur les autres.

Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

Épreuve technique à huis clos :

1. Deux études ou morceaux de caractère technique (clavier et pédale) à déterminer par l'enseignant
2. Une étude du pool d'études à déterminer par l'enseignant

Épreuve publique :

1. Une œuvre imposée par l'établissement
2. Une œuvre dans laquelle l'élève combine un jeu manuel difficile avec un jeu de pédale de difficulté modérée à déterminer par l'enseignant
3. Une œuvre avec quelques trémolos à déterminer par l'enseignant
4. Deux compositions originales pour carillon à déterminer par l'enseignant

POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

E. De Vos

Études en tierces op.126

RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne

F. Renard

Trilogie campanaire, 1. Gare de Liège Guillemens Calatrava

E. De Vos

Printemps op.80

T. Zelianko

Ballades d'Echternach